
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 12 mars 2024, à compter de 19h00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Valérie Beurivage Vincent, Pascale Renzo Charbonneau et Messieurs les conseillers Claude Lacasse et Daniel Jacques, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Bruno Napert.

Absence motivée : Monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire suppléant constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2024-03-16

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 février 2024 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt des documents
 - d) Taxes impayées 2023 – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes
 - e) Retrait des OBNL radiés d'office – Adoption
 - f) Entente de services pour le contrôle animalier - Adoption
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE
 - a) Rapport du représentant
- 11- LOISIRS
 - a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

13- CORRESPONDANCE

- a) Exo – Rapport du mois de janvier 2024
- b) MAMH – Accompagnement municipal

14- PÉRIODE DE QUESTION

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

2024-03-17

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2024

Il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyée par la conseillère Pascale Renzo Charbonneau et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024, tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 février 2024

La directrice générale mentionne que le suivi des décisions découlant de la séance a été effectué.

2024-03-18

b) Lecture et adoption des comptes

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer du 7 février 2024 au 12 mars 2024 au montant de 108 161,39 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 12 mars 2024 au montant de 108 161,39 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt des documents

Aucun document n'est déposé.

2024-03-19

d) Taxes impayées 2023 – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes

CONSIDÉRANT l'article n° 1022 du *Code municipal*, la directrice générale dépose la Liste des taxes impayées au Conseil ;

CONSIDÉRANT l'article n° 1023 du Code municipal la directrice générale, selon l'ordre reçu du Conseil, doit remettre avant le 20 mars 2024 au bureau de la MRC de Marguerite-D'Youville, de même qu'au bureau de la Commission scolaire des Patriotes, la liste des propriétés dont le solde des comptes cumule une année et plus de retard, soit les arrérages des trois (3) versements de 2023 et avant ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remettre une telle liste à la MRC de Marguerite-D'Youville étant donné l'état des taxes à recevoir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyée par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu :

QU'une liste soit produite étant donné l'état des taxes à recevoir.

ADOPTÉE

2024-03-20

e) Retrait des OBNL radiés d'office – Adoption

CONSIDÉRANT la demande de notre assureur, la MMQ, de lui faire parvenir une résolution du conseil municipal afin de retirer les OBNL qui ont été radiés d'office du contrat d'assurance de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que l'OBNL *Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée* est radié d'office depuis le 26 janvier 2022 ;

CONSIDÉRANT que l'OBNL *Loisirs Calixa-Lavallée* est radié d'office depuis le 23 novembre 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu :

QUE les OBNL mentionnés ci-haut soient retirés des assurés additionnels de la police d'assurance de la municipalité.

ADOPTÉE

2024-03-21

f) Entente de services pour le contrôle animalier – Adoption

CONSIDÉRANT que la Municipalité a l'obligation d'offrir un service de contrôle animalier sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que l'entente avec l'organisme Fondation Caramel a pris fin le 31 janvier 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Pascale Renzo Charbonneau, appuyée par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat de contrôle animalier à l'organisme Fondation Caramel sur le territoire de la Municipalité de Calixa-Lavallée pour une période de deux (2) ans, soit du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2026 ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer l'entente de services.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Jacques mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'une rencontre du CCU est prévue le 26 mars prochain.

9- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

La conseillère Valérie Beaurivage Vincent mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

La conseillère Pascale Renzo Charbonneau mentionne que les résidents de Calixa-Lavallée pourront inscrire leurs enfants aux camps de jour de Verchères à compter du 25 avril à 10h00.

12- AUTRES DOSSIERS

Il n'y a aucun autre dossier à présenter.

13- CORRESPONDANCE

- a) Exo – Rapport du mois de janvier 2024
- b) MAMH – Accompagnement municipal

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant ouvre une période de questions pour le public :

Louis Tremblay, résident du 645 chemin de la Beauce, questionne le conseil sur le budget pour les loisirs et la culture et demande d'ajouter une ressource humaine à l'interne afin de porter les dossiers relevant des loisirs et de la culture.

Claude Michaud, résident du 746 Chemin de la Beauce, questionne le conseil sur la vente pour taxes.

2024-03-22

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Valérie Beaurivage Vincent, appuyée le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que la présente session soit levée à 19h21.

ADOPTÉE

Bruno Napert
Maire suppléant

L'assemblée est close.

Je, Bruno Napert, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Napert
Maire suppléant

Je, Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Pénélope Larose
Directrice générale et greffière-trésorière